

Nantes, le 9 septembre 2019

Rentrée régionale des transports scolaires

Point de rentrée des transports scolaires en Mayenne

La Région des Pays de la Loire, en charge des transports scolaires, véhicule plus de 140 000 élèves et apprentis. Deux ans après s'être vue confier la mission des transports par car, en application de la loi NOTRe, la Région s'est pleinement saisie de cette nouvelle compétence en travaillant notamment à l'harmonisation des services proposés aux familles sur les 5 départements et en créant une marque unique de référence : Aléop. Une semaine après la reprise des circuits scolaires, la Région dresse un premier bilan de terrain en tenant compte des spécificités de chaque département et revient sur les nouveautés de la rentrée 2019.

« La Région des Pays de la Loire s'est engagée dans une politique ambitieuse en matière de transport scolaire en faveur des élèves et de leur famille. Une politique dont nous voyons les premiers effets puisque nous constatons une augmentation des inscriptions pour cette rentrée 2019, dont 400 jeunes mayennais supplémentaires. Nous maintenons, par ailleurs, notre effort pour assurer un service public de qualité et le bilan de cette première semaine de fonctionnement est positif en Mayenne. Les équipes des services régionaux de transport sont à pied d'œuvre pour optimiser les ajustements nécessaires et régler les difficultés rencontrées dans la mise en place du nouveau système unifié, pour un meilleur affichage des fiches horaire par exemple. » assure Roch Brancour, vice-président du Conseil régional en charge des transports.

Une nouvelle procédure d'inscription en ligne

A ce jour, plus de 142 000 inscriptions ont été enregistrées et validées dont 14 380 en Mayenne. 95% ont été saisies en ligne par les familles, grâce à une procédure simplifiée sur www.aleop.paysdelaloire.fr, le nouveau site dédié aux transports collectifs en Pays de la Loire. Afin de ne pas pénaliser les familles qui auraient pu rencontrer des difficultés d'accès au module d'inscription cet été, la Région a étendu la période d'inscription sans appliquer de majoration pour les inscriptions tardives. Effet de l'ouverture aux internes et aux apprentis, désormais éligibles au transport scolaire par autocar et train au tarif de 80€ pour l'année en Mayenne, on constate une augmentation de 480 inscriptions à cette rentrée (+3%).

Une nouvelle billettique pour toute la scolarité

De nouvelles cartes à puce, qui seront utilisées pendant toute la scolarité des élèves, ont remplacé les cartes d'abonnement. A ce jour, plus de 92% des élèves ligériens inscrits ont reçu leur carte, les autres sont en cours d'envoi. D'ici la fin de l'acheminement, les élèves qui n'auraient pas reçu leur carte sont autorisés à monter à bord de leur car ou de leur train sans pénalité.

Des nouveautés sur le réseau transport scolaire en Mayenne

En 2019, des aménagements ont été réalisés par la Région sur certaines lignes de Mayenne pour répondre à la demande. Ces nouveautés représentent un investissement de 150 K€/an.

- La ligne 118 (Sablé - Château-Gontier) a été prolongée jusqu'à Segré en période scolaire dans les 2 sens, notamment pour proposer un service complémentaire à 10 lycéens du secteur. Départ de Château-Gontier à 7h05 > arrivée à Segré à 7h45 et départ de Segré à 7h00 > arrivée à Château-Gontier à 7h40.
- Un service supplémentaire a été mis en place sur la ligne 112 au départ de Mayenne vers Evron et inversement en période scolaire.
- Les élèves de La Bazouge des Alleux ont désormais une offre de transport vers les lycées d'Evron comme pour Mayenne.

- Le pôle d'échange multimodal de Laval inauguré en 2018 facilite les connexions grâce à la proximité des gares SNCF et routière.

L'information voyageurs au cœur de la qualité de service

95% des horaires de passage des navettes scolaires sont actuellement disponibles en ligne, sur le site web aleop.paysdelaloire.fr, via le compte personnel que chaque famille a créé lors de son inscription. La mise en place du système unifié gérant une base de données de +140 000 élèves et plus de 15 500 points d'arrêt à l'échelle régionale a cependant rencontré des difficultés dans l'affichage des horaires. Consciente des désagréments occasionnés et dans un souci d'amélioration du service, la Région travaille à l'optimisation de cet affichage.

Le tarif unique fait sa rentrée

La Région a tenu compte de la spécificité de la Mayenne en termes de tarifs d'abonnement et a proposé aux familles un dispositif d'accompagnement exceptionnel qui leur permet d'accéder progressivement à la nouvelle tarification. La Région mobilise près de 970 000 € pour ce dispositif dérogatoire. En 2019, les abonnements mayennais sont de 80 € par an pour un enfant et 135 € par an à partir de 2 enfants. Les familles mayennaises bénéficient également du demi-tarif de 55€ pour les regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI) et des facilités de paiement en 3 fois. Nouveauté 2019 : les apprentis peuvent désormais accéder aux services de transport scolaire.

Ce nouveau tarif est aussi appliqué aux élèves scolarisés dans des établissements d'un autre département que celui de leur domicile, illustration de l'échelle régionale des transports scolaires.

Priorité à la sécurité

Parmi les nouveautés 2019, des actions de sensibilisation seront mises en œuvre en partenariat avec les établissements et les transporteurs, et un gilet fluorescent « haute visibilité » sera distribué aux élèves ligériens d'ici la fin de l'année 2019.

« Afin de maintenir un service de proximité, les services de transports régionaux ont été maintenus dans chaque département. En complément du site aleop.paysdelaloire.fr, l'équipe des services transports régionaux de la Mayenne est pleinement mobilisée pour assurer une information continue et de qualité aux voyageurs par mail, téléphone ou à son accueil. Depuis cet été, elle est présente pour apporter des informations pratiques et répondre aux questions, fréquentes en période de rentrée ou soulevées par le nouveau système. », précise Philippe Henry, vice-président de la commission transports.

Les transports scolaires des Pays de la Loire en chiffres

- + 140 000 élèves transportés sur 3 400 circuits chaque jour
- + 15 500 points d'arrêts scolaires
- Environ 70 entreprises de transport
- Coût annuel de l'harmonisation des tarifs = 4,7 M€
- Coût réel annuel du transport scolaire : +900 €/élève/an
- Soit un budget régional annuel de 130 M€

Les transports scolaires en Mayenne à la rentrée 2019

- 14 380 inscrits, soit une augmentation de 3% (+ 480 inscrits)
- Dont 450 élèves en situation de handicap, soit une augmentation de +12 % (+ 50 élèves)
- 335 circuits effectués par jour, 162 autocars, 130 taxis
- Coût du dispositif dérogatoire de la tarification en Mayenne pour la Région = 970 K€ sur 3 ans
- Contacts usagers : aleop53@paysdelaloire.fr - 02.43.67.22.50

CONTACT PRESSE : Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr – 02 28 20 65 30 – 07 72 21 16 97